

CRISE ÉNERGÉTIQUE: CHAQUE GESTE COMPTE !

Comme vous aurez pu le lire dans la presse ces dernières semaines, la situation énergétique pour cet hiver est incertaine et des mesures d'économies doivent être réalisées par tout un chacun sans tarder afin d'éviter une pénurie.

Selon les informations reçues du Canton en octobre, un scénario de pénurie d'électricité ne peut être exclu dès janvier. Dans ce cas, et sans amélioration de la situation, dès le mois de février des restrictions pourraient être mises en œuvre par les autorités fédérales et cantonales. Si cela ne devait pas suffire, des contingentements (limitations) pour les gros consommateurs. Si ces mesures ne suffisent toujours pas, des périodes de délestage (coupures temporaires annoncées: 4h sans électricité puis 8h avec etc..) seraient envisagés.

Quant au scénario relatif à la pénurie de gaz, il est semblable, à ceci près que le début de la période critique est estimé dès le mois d'octobre.

Afin d'éviter ces situations qui seront problématiques, il est indispensable que nous prenions tous des mesures dès à présent, chacun à notre échelle. Chaque geste compte et participe à l'effort collectif qui nous permettra d'être plus serein cet hiver.

AU NIVEAU COMMUNAL:

La Municipalité a déjà pris différentes mesures afin de réduire tant que possible sa consommation, à savoir :

- L'éclairage public a été équipé d'horloge et sera éteint 30 minutes après le dernier train et rallumé le matin 30 minutes avant le premier, dès la fin du mois de novembre.
- La température de chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux (y compris locatifs) sera limitée selon les recommandations en la matière.
- L'ensemble des bureaux de l'administration ont été équipés d'interrupteurs généraux, permettant ainsi d'éviter toute veille des appareils non essentiels et non utilisés.

ET VOUS, À VOTRE NIVEAU, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

Comme vous le savez, il y a de nombreuses possibilités pour réduire sa consommation d'énergie, vous en connaissez déjà évidemment, mais voici un petit récapitulatif qui pourrait vous donner des idées:

- Cuisine: utiliser une bouilloire au lieu d'une casserole - faire bouillir la bonne quantité d'eau - mettre un couvercle sur ses casseroles - mettre son frigo à 7° et son congélateur à -18° - laisser refroidir les aliments avant de les mettre dans le frigo - dégivrer son congélateur - éteindre le système no frost - remplir le lave-vaisselle - utiliser le programme économique - éviter le pré-lavage - nettoyer le filtre - ne pas pré-chauffer son four - chaleur tournante au lieu de chaleur sol/plafond - éteindre son four 5 min avant la fin prévue...
- Buanderie: remplir son lave-linge - laver à basse température - utiliser le programme économique - sécher à l'air libre ou remplir le sèche-linge avec du linge bien essoré...
- Salle de bain: préférer la douche courte au bain - utiliser un pommeau de douche « intelligent » et des économiseurs d'eau aux robinets...
- Partout: éteindre tous ses appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés, à l'aide de bloc multi-prises par exemple - installer des ampoules LED - éteindre les lumières non nécessaires - baissez le chauffage (20° séjour - 17° chambre) - fermer les volets/stores dès qu'il fait nuit - installer des rideaux thermiques, prendre les escaliers au lieu de l'ascenseur...

L'objectif à court terme de freiner tout ce gaspillage d'énergie est évidemment d'éviter la pénurie, à moyen terme cela nous permettra de réduire l'augmentation de la facture d'électricité liée à son manque et à long terme, qui sait, cela aura peut-être fait changer nos habitudes...

Si nous n'arrivons pas à économiser assez d'énergie et que la Confédération décrète des périodes de délestage, nous en serons tous informés, puisque les heures seront annoncées. La Commune mettra alors en place son plan de crise.

Les détails de ce plan vous seront communiqués en temps et en heure au moyen d'un tout-ménage, si cela devrait arriver. Mais sachez que nous avons tout mis en œuvre pour assurer nos services indispensables (distribution de l'eau, gestion des déchets, déneigement des axes principaux, permanence...).

Nous comptons sur vous pour traverser cette crise ensemble de la meilleure façon possible et vous remercions d'avance pour tous les efforts que vous voudrez bien entreprendre en espérant que ces efforts se transforment en habitudes nouvelles et pérennes pour notre bien à tous.

Séance du 26 septembre 2022

06/2022: Arrêté d'imposition communal 2023
- **Accepté**

07/2022: Demande de crédit complémentaire de CHF 27'000.– au préavis 10-2018 (Crédit de construction du CSI Le Bix) pour une étude additionnelle
- **Accepté**

Réponse au postulat de M. Gassmann et consorts
« Objectif 2026; Arzier-Le Muids Cité de l'énergie avant le 30.06.2026 »
- **Approuvé**

Recensement des chiens

Vous êtes priés d'annoncer au plus vite au Contrôle des habitants, les chiens acquis, reçus, nés, donnés ou décédés.



Séance du 5 décembre 2022

08/2022: Budget 2023

Administration communale

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:
du lundi 26 décembre 2022
au vendredi 6 janvier 2023

Déchetterie communale

Ouverture pendant les fêtes de fin d'année:
Mercredi 21 & 28 décembre 2022 de 14 h 00 à 18 h 00
Vendredi 23 & 30 décembre 2022 de 14 h 00 à 18 h 00
Fermeture pendant les fêtes de fin d'année:
Samedis 24 & 31 décembre 2022

Service de déneigement

La Municipalité souhaite rappeler aux automobilistes qu'ils sont tenus d'équiper leur véhicule en conséquence et d'adapter leur vitesse lors de la période hivernale. De plus, ils ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné.

La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par les engins de déneigement, de salage, par les amas de neige provoqués par le passage du chasse-neige.

Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Le personnel du service hivernal fait son possible selon les conditions météorologiques afin que les accès communaux soient dégagés.



Nous vous remercions pour votre compréhension.



Feu des sapins de Noël

Après les fêtes, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à amener votre sapin de Noël, pour alimenter le feu de joie en prévision de la nouvelle année !

Rendez-vous le samedi
7 janvier 2023
de 15 h 00 à 17 h 00
à la déchetterie communale

*A cette occasion,
nous partagerons la Couronne des Rois
et la Municipalité
vous servira un verre de vin chaud !*

Agenda

Fenêtres de l'Avent de 18h30 à 20h30 (voir calendrier)	Du 1er au 24 décembre
Visite aux personnes âgées de 80 ans et plus	Judi 1er décembre
Distribution des sapins de Noël (sur commande uniquement) 13h00 à 17h00, Déchetterie communale	Samedi 3 décembre
Conseil communal 19h00, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 5 décembre
Noël villageois Centre Communal et Scolaire, Arzier	Judi 22 décembre
Feu des sapins 15h00 à 17h00, Déchetterie communale	Samedi 7 janvier
Bal du Petit Nouvel-An Dès 21h00, Centre Communal et Scolaire, Arzier	Samedi 7 janvier

Y-étiez-vous à la sortie des retraités ?



Après deux ans, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu à nouveau organiser la traditionnelle sortie des retraités le 27 septembre dernier.

Malgré un temps frais et pluvieux, il y avait 58 sourires tout au long de la journée.

Nous avons tout d'abord visité le Haras national suisse à Avenches, puis pris le repas de midi au Restaurant Le Paddock situé tout près. L'après-midi était libre pour visiter le Musée romain d'Avenches et son bourg.

Merci pour les bons moments et à l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !



Y-étiez-vous aux soirées des nouveaux habitants et jeunes citoyens ?

Malheureusement, à cause de la pandémie, nous n'avions pas pu inviter les nouveaux habitants depuis 2019. Alors, c'est un peu différemment cette année que nous avons organisé des apéritifs dînatoires pour souhaiter la bienvenue aux Brénards et aux Raffis.

Le 23 septembre, nous avons convié les citoyens arrivés dans notre commune en 2019 et 2020 ainsi que les jeunes ayant atteint leur majorité entre 2019 et 2022.

Le 30 septembre, nous avons accueilli les nouveaux habitants arrivés en 2021 et 2022.

A ces deux occasions, nos sociétés et associations locales étaient présentes pour se faire connaître et montrer que dans notre commune, on peut bouger, faire de la gym, chanter, lire, se promener, se réunir, jardiner, jouer, faire du tir sportif et bien d'autres choses

Au vu du nombre de participants, on sait que cette soirée est importante pour assurer les liens entre les habitants et les autorités communales, et surtout montrer qu'il fait bon vivre à Arzier-Le Muids !





Le 15 novembre 2022, l'Auberge de l'Union changera de propriétaire.

En effet, après 5 ans d'exploitation David et Ludovic passent le flambeau à l'Association Stage Nature.

Le 24 octobre dernier, la Municipalité a validé la proposition de l'Association Stage Nature pour la reprise de l'Auberge communale.

Dans le cadre de ses activités, l'Association Stage Nature a proposé de reprendre l'Auberge de l'Union et son hôtel. Avec son équipe de professionnels aguerris tant en cuisine qu'au service encadrée par Damien Durand, l'idée est de proposer un Hôtel – Restaurant d'application permettant la formation de jeunes.

Nous attendons avec impatience la prochaine ouverture, d'ici la mi-décembre sous la direction de Damien Durand, pour découvrir la nouvelle carte alliant plats régionaux et bistronomie. Nous espérons que les habitantes et habitants seront nombreux à les soutenir dans cette nouvelle aventure.



2013 - 2023



Cela fera 10 ans que la société de développement d'Arzier-Le Muids, vous propose joie, bonne humeur et découvertes tout au long des différentes manifestations.

Déjà 10 ans que trois personnalités* bien connues de notre commune, bien différentes mais tellement complémentaires, se réunissaient pour créer une société destinée à promouvoir les activités culturelles et sociales au sein de leurs villages, en organisant eux-mêmes quelques divertissements.

Les idées ne manquent pas, le temps et les bras, nous les trouvons !!! En passant par le concert classique de l'EVIR en 2015, les bals du petit nouvel an, les tournois de Jass, les fêtes de la fontaine, la fête des enfants 2018, les sorties en pleine air et les nuits du jeu et des étoiles, il nous reste tant à vous proposer !

Malgré une pandémie de 2 ans et plusieurs remaniements au sein du comité, nous sommes fiers et heureux de vous annoncer que la société de développement d'Arzier-Le Muids vous réserve de très belles surprises pour 2023 !

**Fêtons ensemble les 10 années de la SDALM et longue vie à elle !
Alors à vos agendas 2023 :**

7 janvier – Bal du Petit Nouvel An

25 mars – Repas-Concert

24 juin – Fête de la Fontaine

12 août – Nuit des Etoiles Filantes

En automne – Sortie nature

Nous tenons également à faire quelques remerciements ! A vous tous, pour votre soutien et votre participation active lors de nos manifestations. A la commune et ses petites mains, avec qui nous pouvons vous proposer de si beaux événements !

Enfin, à tous ceux qui se sont succédés ou qui œuvrent encore au sein du comité pour que les fêtes continuent. Alors un grand MERCI à chacun. Le Comité de la SDALM

Les créateurs de la SDALM*

Nicolas Ray
Jean-Pierre Vuille
Michel Pannatier

Les présidents de la SDALM

Nicolas Ray
Natacha Ruffet
Christelle Trombini
Brigitte Cosgrove

Le comité actuel

Natacha Ruffet
Jean-Pierre Vuille
Corinne Martin
Hanna Agnew
Magali Begnis
Bernard Nicolet

Les anciens membres du comité

Laurent Vassiloudis
Lynda Durocher/Matthieu
Marcella Esselborn
Yasmine El Mulki

Les divagations du Druide !

Info
Arzier-Le Muids

En cette belle période automnale, ton Druide profite pleinement d'aérer son esprit et te propose une agréable balade afin d'y découvrir une infime partie du patrimoine communal.

Le départ de ce pèlerinage se trouve près d'une des plus belles places de détente de la région. Tes pieds t'emmènent, au nord, sur la route du plus petit alpage de la bourgade. Tu peux déjà y admirer la mer vaudoise que certains prénomment simplement Léman. De l'immense « Gogant » ne reste qu'un bout de tronc et de sa souche encore dressée, apparaîtra les méandres philosophiques d'une future sculpture. Le banc du chalet offre au promeneur une occasion de laisser sa conscience se reposer.

Pour la poursuite du parcours, il faut t'équiper car l'asphalte cède sa place au gravier jaune du Jura. En chemin, le sapin président de la forêt cantonale d'Oujon veille sur ce bastion de feuillus et, si tu l'embrasses, il t'apportera la sérénité et le calme des bois !

Le pèlerin prolonge son aventure par la traversée d'une des belles forêts d'Arzier-Le Muids. Des magnifiques sapins blancs et des épicéas entourent les splendides érables bordant le sentier. Je connais certains Gaulois qui se verraient bien s'approprier cette richesse !

Te voilà déjà au cœur des pâturages boisés chers aux Raffis. Tu t'émerveilles des couleurs magiques que l'automne offre à tes prunelles, ainsi tu te sens transporté dans un univers d'osmose avec cette nature si proche. La faune sauvage t'observe scrupuleusement tout en restant bien cachée dans son terrain de prédilection. Elle sait que sur cette contrée c'est elle la maîtresse des lieux !

Le point culminant de ton périple est aux bouts de tes savates. Après avoir admiré le nénuphar baignant dans le puits, Il faut juste une bricole de volonté pour te rendre dans l'église afin de te confesser ! Heureusement, les esprits t'écoutent attentivement sans te répondre !

Une fois la Gravière traversée, les plus courageux continuent leur trail à l'ouest alors que les moins téméraires s'en retournent retrouver les Brénards par la chaussée.

Cette balade peut s'effectuer avec tes deux pieds ancrés dans le sol ou alors en poussant les pédales de ta bicyclette. La neige venue, tu peux même t'équiper de raquettes. Attention, ton accompagnant à quatre pattes doit être tenu en laisse durant toute la randonnée.

Amicalement, ton Druide.

Bienvenue à notre nouveau garde forestier

M. Christophe Moser



En remplacement de notre Druide préféré M. Guy Favre qui s'en va découvrir de nouvelles contrées

Chenilles processionnaires du pin

En vertu de l'arrêté adopté par le Conseil d'Etat, en vigueur dès le 7 décembre 2005, sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants de fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids ou d'installer des pièges écologiques dès l'apparition des nids et ce **jusqu'au 30 janvier 2023**.

Une information sur les chenilles processionnaires et les moyens de lutte sont à disposition sur:

www.vd.ch/chenilles-processionnaires

Pour tous renseignements complémentaires: Service forestier au 022 / 366 87 78

Pensez à l'éco piège:
il intercepte les chenilles avant qu'elles ne descendent de l'arbre, ce qui permettra d'éviter les risques sanitaires dus aux poils urticants !



Le martelage 2022...

La journée du martelage est une tradition que notre commune préserve. Petite balade dans notre forêt communale où il y sera marqué, à l'aide de marteaux forestiers, les arbres qui seront à abattre ou à réserver.

J'ai eu le privilège d'accompagner l'équipe forestière, la Municipalité ainsi que le Secrétaire Municipal lors de ce marquage. Ce fut un moment de découverte, de partage et de convivialité que je ne suis pas prête d'oublier.

Et pour ça, un grand MERCI !

Tania Correia, Apprentie Employée de commerce en Administration publique



Sur le territoire d'Arzier- le Muids et Saint-Cergue, 50 femmes et hommes sapeurs-pompiers volontaires assurent 24h/24h 7 jours sur 7, les différentes missions d'intervention et de secours auprès de la population.

Chaque année de nouvelles recrues sont incorporées à la caserne suite à la séance et au test de recrutement organisés en novembre. Après une formation de 2ans, les recrues peuvent accéder au Détachement de premiers secours (DPS) en tant que porteur d'appareil respiratoire, équipier ou encore chauffeur. Entrer au DPS implique un engagement fort avec un minimum de 15 exercices par année, en fonction des compétences.

Les interventions menées par les sapeurs-pompiers sur Arzier-Le Muids et Saint-Cergue sont variées. Cette année, la sécheresse n'a pas épargné notre territoire et nous avons été beaucoup sollicités pour des départs de feu de forêt. Plusieurs grosses interventions ont également marqué l'année 2022. Un très gros feu de chalet par une nuit de juin a mobilisé la caserne sur une dizaine d'heures. Si le feu a rapidement été maîtrisé, la sécurisation des lieux et la coordination avec les partenaires externes a nécessité un engagement sur de longues heures. Ces derniers mois, le détachement de premiers secours a également été alarmé pour le sauvetage d'une parapentiste coincée dans un arbre, une intervention chimique importante sur le secour d'Arzier, diverses inondations ou encore pour de l'assistance sanitaire en collaboration avec les ambulanciers.

Ces interventions nombreuses et variées montrent l'importance d'une caserne active à proximité de nos lieux de vie et de sapeurs-pompiers motivés dans nos villages.

Capitaine M. Zeiler

www.sdis-nyon-dole.ch



LE JARDIN D'ENFANTS COMMUNAL

Propose à vos enfants dès 30 mois, des activités stimulantes pour susciter leur curiosité, leur créativité et leur imagination, tout en respectant leur envie et leur rythme.

- Atelier cuisine
- Atelier motricité et musique
- Matinée en forêt, découverte de la nature
- Balades contées
- Atelier bricolage et peinture



Tous les matins de 08h45 à 11h45
lundi, mardi et jeudi après-midis 14h00 à 18h00.
Les 1-2P sont bienvenus les après-midis !
Tarifs consultables dans le règlement sur le site arzier.ch
Ouvert pendant les périodes scolaires

Jardin d'enfants communal
Rue du Village 30 (2^{ème} étage du CCM)
1273 Arzier-Le Muids
jde@arzier.ch
022/366 74 24



Envie de chanter ailleurs que sous ta douche ?

Rejoins-nous au Choeur mixte de l'Amitié

Au programme

Véronique Sanson, Queen, Goldman, Johnny, Keane et plein d'autres surprises...

Le Muids
Tous les jeudis de
20h00 à 22h00

www.choeursamitie.ch
Renseignements et inscriptions
adulte@choeursamitie.ch



Pour étoffer notre comité, nous sommes à la recherche de quelques personnes souhaitant participer et s'impliquer de façon active et concrète à la vie de notre club d'aînés.



SOLEIL D'AUTOMNE
Club d'Aînés d'Arzier-Le Muids

Nos activités sont nombreuses, variées, dans une ambiance sympa !

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à : soleil.dautomne@arzier.ch ou appelez le 079 / 219 07 67 (Anita Martin, présidente).

Envie de chanter?

Rejoins le Petit Choeur de l'Amitié 6 -13 ans

www.choeursamitie.ch



Tous les vendredis de 16h00 à 17h00

Renseignements et inscriptions : enfant@choeursamitie.ch

Samedi 26 novembre,

16h30 - 17h30 : catéchisme pour les enfants de 3P, 4P, 5P et leurs parents aux arcades du centre du Vallon, à St Cergue.
17h00: « Aller à la messe avec mon enfant » pour les enfants de 3 à 7 ans, dans la salle au 1^{er} étage de la chapelle.

18h00: messe des familles du 1^{er} dimanche de l'Avent célébrée à la lueur des bougies appelée messe Rorate au cours de laquelle les couronnes de l'Avent seront bénies. Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la célébration.

Samedi 3 décembre, messe du 2^e dimanche de l'Avent

Samedi 10 décembre, messe du 3^e dimanche de l'Avent

Samedi 17 décembre, messe du 4^e dimanche de l'Avent

Samedi 24 décembre, à 16h00, messe de la veillée de Noël et des familles.

Du vin chaud sera servi à la sortie

Samedi 31 décembre, messe de la Sainte Famille

Samedi 7 janvier 2023, messe de l'Épiphanie

Samedi 14 janvier, messe du Baptême du Seigneur.

Samedi 21 janvier, célébration œcuménique, avec la paroisse réformée, à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Sans indication particulière, les messes ont lieu à 18h00, à la chapelle de St-Cergue et chacun est fraternellement invité à y assister.



La société de développement d'Arzier-Le Muïds



Fêtons nos 10 ans
ensemble et élisons le plus
beau costume de la soirée !

Bal du petit nouvel an !

SAMEDI 7 JANV. 2023
DÈS 21H00 AU CCS ARZIER

Entrée :
10.- adulte / 5.- enfant / gratuite si déguisé
info@sd-arzier-le-muids.ch

Groupe de joueur de Tock

Qu'est-ce que le TOCK ?

Ce jeu nous viendrait du Canada. C'est un jeu de plateau très proche des petits chevaux (hâte-toi lentement), mais où les dés ont été remplacés par un jeu de 54 cartes, les chevaux par des billes et ça change tout !

Fi du hasard des dés, il faut jouer stratégiquement les cartes qu'on a dans la main.

Le jeu prend tout son intérêt à 4 joueurs où les 2 membres d'une même équipe vont s'échanger des cartes.

Comment est venu l'engouement du Tock à Arzier-Le Muïds ?

Ce fut lors de la première Nuit du jeu en 2007. À ce moment-là ce n'était qu'un premier contact. Il faudra attendre 2009 pour qu'un petit groupe d'« accros » prenne les choses au sérieux, se procure des planches de jeu et se retrouve de temps à autre pour jouer.

Après une longue pause, nous avons repris nos rencontres, hors vacances scolaires au CCM, rue du Village 30 à Arzier.

Prochaines dates 29.11 et 13.12.22 à 20h.

BIENVENUE À TOUS !

Renseignements auprès de :

Odette D'Onofrio Vuille 079 599 70 40 ou

Daniela Meynet 022 366 45 33



Association Ukr'Aime : Nous recherchons en cette période :



Des habits chauds pour hommes, femmes et enfants, des chaussures chaudes de saison (toutes tailles du 20 au 48), des vestes chaudes, des chaussettes, des gants, des bonnets, des écharpes, des sous-vêtements (hommes, femmes), du shampoing, gel douche, déodorant, après shampoing, savon dur et liquide, crème pour les mains, Q-Tips, rasoir jetable, mousse à raser, démaquillant, nettoyant visage, ouate, des Pampers (taille 3-4-5-6), lingettes humides, des protections hygiéniques., lessive pour lave-linge, du matériel pour la couture (nous avons 2 machines au local à disposition), de la laine (Aiguilles etc.), des grandes valises avec roulettes.

Venez vite nous rendre visite nous sommes ouverts du Lundi au Vendredi de 13:30 à 17:00.

Avenue du Mont-Blanc 29 -- 1196 Gland - www.ukraime.ch - asso.ukraime@gmail.com 079 430 14 87



Chaque jour de décembre, une nouvelle Fenêtre « s'éclairera »! Cette année, nous vous encourageons à les décorer sans apport de lumières électriques !

Allez à leur découverte afin de passer un moment convivial à l'extérieur de 18 h 30 à 20 h 30.

Un grand MERCI aux participants ! Vous permettez des rencontres conviviales entre voisins et habitants de nos villages lors de cette période de l'Avent !

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 CARACTERE Immobilier Rue du Village 5 & Ch. du Champ du Coq 1, Arzier	2 Familles Besson & Ruffet Rue des Jordils 22a & 22b, Le Muids	3 Familles Rohner & Meurin Rue de l'Ancienne Poste 4 & 6, Le Muids	4 Famille Oberson Ch. des Philosophes 10a, Arzier
5 Mme Roussillon & M. Erulin Ch. de la Dôle 2, Arzier	6 Famille Brodard-Cerez Ch. Prés-Champ 5, Le Muids	7 Famille Ruchat Ch. du Champ des Bois 15 (Ferme des Saugeons), Le Muids	8 Brasserie du Brazier Ch. des Viroux 13, Arzier	9 Mme et M. Baudat Ch. Pré-de-la-Cure 9, Arzier	10 Mme et M. König Ch. du Champ du Coq 3, Arzier	11 Mme et M. Formaz Ch. de la Dôle 6, Arzier
12 Bibliothèque communale, Cantine communale & Jardin d'Enfants communal CCM, Rue du Village 30, Arzier	13 Famille Tschanun Ch. de la Rupille 2, Arzier	14 Les Chœurs de l'Amitié Collège de Le Muids, Rue des Jordils 2, Le Muids	15 Famille Waterman-Goulet Ch. Prés-du-Marguiller 25, Arzier	16 Société de Développement, Rue de l'Ancienne Poste 5, Le Muids	17 Mme et M. Jaquet Rue des Jordils 3, Le Muids	18 Famille Dufour Route des Sendys 2, Arzier
19 Famille Tur Route de Saint-Cergue 26b, Arzier	20 Famille Sy-Krieger Ch. des Côtes 18, Arzier	21 Paroisse protestante Temple d'Arzier	22 Les créations de Marion & Thai Tham Rue de l'Eglise 3, Arzier	23 Famille Ray La Chèvrerie de Genolier 5, La Chèvrerie	24 Famille Bax de Keating Ch. des Noisetiers 4, Arzier	

Nous vous souhaitons de belles et heureuses fêtes de fin d'année !